

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 11814 Numéro SIREN : 602 006 116 Nom ou dénomination : COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE en abrégé C.F.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 58190

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Soldes intermédiaires de gestion	5
Liasse fiscale	6
Annexes	26

Bilan et Resultat**C.F.C.E.****BILAN ACTIF**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	15 609	15 609				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	106 846	75 400	31 446	2,04	26 764	2,30
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29 278		29 278	1,90	28 660	2,46
TOTAL (I)	151 732	91 008	60 724	3,95	55 424	4,77
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	809 770	4 770	805 000	62,32	813 284	69,95
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					7 134	0,61
. Personnel	631		631	0,04		
. Organismes sociaux					32 966	2,84
. Etat, impôts sur les bénéfices					10 086	0,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 354		23 354	1,52		
. Autres	4 680		4 680	0,30	5 151	0,44
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 500		2 500	0,15	2 500	0,22
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	572 576		572 576	37,21	161 265	13,87
Charges constatées d'avance	69 191		69 191	4,50	74 889	6,44
TOTAL (II)	1 482 702	4 770	1 477 932	96,05	1 107 275	95,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 634 434	95 778	1 538 655	100,00	1 162 699	100,00

C.F.C.E.

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 37 000)	37 000	2,40	37 000	3,18
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 700	0,24	3 700	0,32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	313 829	20,40	291 937	25,11
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	307 587	19,99	241 891	20,80
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	662 116	43,03	574 529	43,41
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	219 194	14,25		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 044	4,58	98 651	8,48
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	124 229	8,07	117 877	10,14
. Organismes sociaux	181 998	11,83	156 509	13,46
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 335	0,41		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	181 964	11,83	191 991	15,51
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 825	0,12	1 848	0,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	22 996	1,49	21 295	1,83
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	65 956	4,29		
TOTAL(IV)	876 539	56,97	588 170	50,59
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 538 655	100,00	1 162 699	100,00

C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	2 854 351		2 854 351	100,00	2 912 844	100,00	-58 493		-2,00	
Chiffres d'Affaires Nets	2 854 351		2 854 351	100,00	2 912 844	100,00	-58 493		-2,00	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			103 971	3,64	44 726	1,54	59 245		132,46	
Autres produits			572	0,02	486	0,02	86		17,70	
Total des produits d'exploitation (I)			2 958 894	103,66	2 958 055	101,55	839		0,03	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			460 043	16,12	611 250	20,98	-151 207		-24,73	
Impôts, taxes et versements assimilés			39 727	1,39	35 620	1,22	4 107		11,53	
Salaires et traitements			1 264 312	44,29	1 230 152	42,23	34 160		2,78	
Charges sociales			705 792	24,73	685 105	23,52	20 687		3,02	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 120	0,49	12 354	0,42	1 766		14,29	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 770	0,17	57 015	1,96	-52 245		-91,62	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			51 695	1,81	1 744	0,06	49 951		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			2 540 459	89,00	2 633 240	90,40	-92 781		-3,51	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			418 434	14,66	324 815	11,15	93 619		28,82	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			35	0,00	38	0,00	-3		-7,88	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			35	0,00	38	0,00	-3		-7,88	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			35	0,00	38	0,00	-3		-7,88	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			418 469	14,66	324 852	11,15	93 617		28,82	

C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	110 882	3,88	82 961	2,85	27 921	33,66
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 958 929	103,66	2 958 093	101,55	836	0,03
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 651 341	92,89	2 716 201	93,25	-64 860	-2,38
RÉSULTAT NET	307 587	10,78	241 891	8,30	65 696	27,16
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

C.F.C.E.**ANNEXE**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 538 655,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 307 587,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences. L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020 et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 151 732 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 609			15 609
Immobilisations corporelles	93 109	18 802	5 065	106 846
Immobilisations financières	28 660	617		29 278
TOTAL	137 378	19 419	5 065	151 732

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 91 008 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 609			15 609
Immobilisations corporelles	66 345	14 120	5 065	75 400
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	81 954	14 120	5 065	91 008

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels comptabilité	3 034	3 034	0	1 ans
Logiciels secretariat	4 054	4 054	0	1 ans
Logiciels reviseurs	8 520	8 520	0	de 1 à 3 ans
Aai divers	15 241	7 073	8 168	de 4 à 10 ans
Matériel bur & info compta	700	700	0	de 3 à 5 ans
Mat bur & info secretariat	27 764	22 486	5 278	de 3 à 5 ans
Matériel bur & info reviseurs	46 916	31 075	15 842	de 2 à 3 ans
Mobilier	16 224	14 066	2 158	de 3 à 10 ans
TOTAL	122 454	91 008	31 446	

3.2 - Etat des créances = 936 904 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	29 278		29 278
Actif circulant & charges d'avance	907 626	907 626	
TOTAL	936 904	907 626	29 278

C.F.C.E.**ANNEXE**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 4 770 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	47 498		42 728		4 770
Comptes financiers					
Total	47 498		42 728		4 770

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 411 035 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	411 035
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	411 035

3.5 - Charges constatées d'avance = 69 191 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 37 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1850	20,00	37 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1850	20,00	37 000

4.2 - Etat des dettes = 876 539 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	219 194	219 194		
Fournisseurs	72 044	72 044		
Dettes fiscales & sociales	496 350	496 350		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	22 996	22 996		
Produits constatés d'avance	65 956	65 956		
TOTAL	876 539	876 539		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 237 407 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 770
Dettes fiscales & sociales	213 157
Autres dettes	9 480
TOTAL	237 407

4.4 - Produits constatés d'avance = 65 956 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Il n'a pas été constitué de provision en matière d'engagement retraite

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 854 351 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 793 107	97,85 %
Produits des activités annexes	61 245	2,15 %
TOTAL	2 854 351	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 411 035 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	411 035
Client fact a etablr(4181000000)	411 035
TOTAL	411 035

8.2 - Charges constatées d'avance = 69 191 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	69 191
TOTAL	69 191

8.3 - Charges à payer = 237 407 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	14 770
Fournisseurs fact non parven.:(4081000000)	14 770
Dettes fiscales et sociales :	213 157
Dettes provi. pour congés a payer(4282000000)	24 079
Rtt(4283000000)	13 400
Salaire a payer(4286000000)	86 750
Organismes a payer(4386000000)	24 989
Ch sociales sur cp(4386200000)	12 040
Ch sociale sur rtt(4386300000)	6 700
Charges sociales sur prime(4386600000)	43 375
Etat charge a payer(4486000000)	1 825
Autres dettes :	9 480
Client, avoir a etablr(4198000000)	9 480
TOTAL	237 407

8.4 - Produits constatés d'avance = 65 956 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(4870000000)	65 956
TOTAL	65 956

COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE

« C.F.C.E »

Société Anonyme

au capital de 37 000 euros

Siège social : 112 bis, rue Cardinet

75017 PARIS

RCS B 602 006 116

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 25 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 307 587 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	307 587 euros
auquel s'ajoute le poste « autres réserves » pour	313 829 euros
pour former un montant distribuable de	621 416 euros
A titre de dividendes aux associés	220 000 euros
Soit 118.92 € par action.	
Le solde, soit 87 587 €	
au poste « autres réserves » qui deviendra égal à	401 416 euros

Il est précisé que :

- ~ le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 594,60 euros,
- ~ le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 219 405.40 euros.

Ce dividende est éligible, sur option, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, il est précisé que le prélèvement à la source non libératoire prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts et désormais de 12,8% pour les revenus distribués à compter du 1^{er} janvier 2018, contre 21% auparavant. Il est également précisé qu'au titre de l'imposition des dividendes perçus, les contribuables personnes physiques ont la possibilité de bénéficier de PFU, c'est-à-dire du Prélèvement Forfaitaire Unique, qui consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. Les contribuables peuvent toutefois renoncer à cette modalité de taxation et opter pour le barème progressif avec l'abattement proportionnel de 40% prévu par l'article 158,3-2° du Code Général des Impôts.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30/09/2021.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Montant en Euros
2017/2018	220 000
2018/2019	220 000
2019/2020	220 000

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février 2021

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration



PIERRE JOUVE

Expert Comptable diplômé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

S.A. G.E.C.E.

112 bis rue Cardinet

75017 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la **Société Anonyme C.F.C.E.** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 11 février 2021

Pierre JOUYE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

COMPTES ANNUELS

➤ **Bilan**

➤ **Compte de résultat**

➤ **Annexe**

Bilan et Resultat**C.F.C.E.****BILAN ACTIF**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	15 609	15 609				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	106 846	75 400	31 446	2,04	26 764	2,30
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29 278		29 278	1,90	28 660	2,46
TOTAL (I)	151 732	91 008	60 724	3,95	55 424	4,77
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	809 770	4 770	805 000	52,32	813 284	69,95
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					7 134	0,61
. Personnel	631		631	0,04		
. Organismes sociaux					32 966	2,84
. Etat, impôts sur les bénéfices					10 086	0,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 354		23 354	1,52		
. Autres	4 680		4 680	0,30	5 151	0,44
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 500		2 500	0,16	2 500	0,22
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	572 576		572 576	37,21	161 265	13,87
Charges constatées d'avance	69 191		69 191	4,50	74 889	6,44
TOTAL (II)	1 482 702	4 770	1 477 932	96,05	1 107 275	95,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 634 434	95 778	1 538 655	100,00	1 162 699	100,00

C.F.C.E.

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 37 000)	37 000	2,40	37 000	3,18
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 700	0,24	3 700	0,32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	313 829	20,40	291 937	25,11
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	307 587	19,99	241 891	20,80
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	662 116	43,03	574 529	49,41
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	219 194	14,25		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 044	4,68	98 651	8,48
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	124 229	8,07	117 877	10,14
. Organismes sociaux	181 998	11,83	156 509	13,46
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 335	0,41		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	181 964	11,83	191 991	16,51
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 825	0,12	1 848	0,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	22 996	1,49	21 295	1,83
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	65 956	4,29		
TOTAL(IV)	876 539	56,97	588 170	50,59
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 538 655	100,00	1 162 699	100,00

C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	2 854 351		2 854 351	100,00	2 912 844	100,00	-58 493	-2,00		
Chiffres d'Affaires Nets	2 854 351		2 854 351	100,00	2 912 844	100,00	-58 493	-2,00		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			103 971	3,64	44 726	1,54	59 245	132,46		
Autres produits			572	0,02	486	0,02	86	17,70		
Total des produits d'exploitation (I)			2 958 894	103,66	2 958 055	101,55	839	0,03		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			460 043	16,12	611 250	20,98	-151 207	-24,73		
Impôts, taxes et versements assimilés			39 727	1,39	35 620	1,22	4 107	11,53		
Salaires et traitements			1 264 312	44,29	1 230 152	42,23	34 160	2,78		
Charges sociales			705 792	24,73	685 105	23,52	20 687	3,02		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 120	0,49	12 354	0,42	1 766	14,29		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 770	0,17	57 015	1,96	52 245	-91,62		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			51 695	1,81	1 744	0,06	49 951	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			2 540 459	89,00	2 633 240	90,40	-92 781	-3,51		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			418 434	14,66	324 815	11,15	93 619	28,82		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			35	0,00	38	0,00	-3	7,88		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			35	0,00	38	0,00	-3	7,88		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			35	0,00	38	0,00	-3	-7,88		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			418 469	14,66	324 852	11,15	93 617	28,82		



C.F.C.E.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	110 882	3,88	82 961	2,86	27 921	33,66
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 958 929	103,66	2 958 093	101,55	836	0,03
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 651 341	92,89	2 716 201	93,25	-64 860	-2,38
RÉSULTAT NET	307 587	10,78	241 891	8,30	65 696	27,16
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						



Annexes**C.F.C.E.****ANNEXE**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 538 655,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 307 587,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

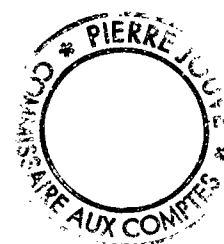
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences. L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020 et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 151 732 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 609			15 609
Immobilisations corporelles	93 109	18 802	5 065	106 846
Immobilisations financières	28 660	617		29 278
TOTAL	137 378	19 419	5 065	151 732

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 91 008 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 609			15 609
Immobilisations corporelles	66 345	14 120	5 065	75 400
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	81 954	14 120	5 065	91 008

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels comptabilité	3 034	3 034	0	1 ans
Logiciels secrétariat	4 054	4 054	0	1 ans
Logiciels réviseurs	8 520	8 520	0	de 1 à 3 ans
Aai divers	15 241	7 073	8 168	de 4 à 10 ans
Matériel bur & info compt	700	700	0	de 3 à 5 ans
Mat bur & info secrétariat	27 764	22 486	5 278	de 3 à 5 ans
Matériel bur & info réviseurs	46 916	31 075	15 842	de 2 à 3 ans
Mobilier	16 224	14 066	2 158	de 3 à 10 ans
TOTAL	122 454	91 008	31 446	

3.2 - Etat des créances = 936 904 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	29 278		29 278
Actif circulant & charges d'avance	907 626	907 626	
TOTAL	936 904	907 626	29 278



C.F.C.E.**ANNEXE**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 4 770 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	47 498		42 728		4 770
Comptes financiers					
Total	47 498		42 728		4 770

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 411 035 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	411 035
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	411 035

3.5 - Charges constatées d'avance = 69 191 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 37 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1850	20,00	37 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1850	20,00	37 000

4.2 - Etat des dettes = 876 539 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	219 194	219 194		
Fournisseurs	72 044	72 044		
Dettes fiscales & sociales	496 350	496 350		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	22 996	22 996		
Produits constatés d'avance	65 956	65 956		
TOTAL	876 539	876 539		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 237 407 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 770
Dettes fiscales & sociales	213 157
Autres dettes	9 480
TOTAL	237 407

4.4 - Produits constatés d'avance = 65 956 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Il n'a pas été constitué de provision en matière d'engagement retraite



Edité le 11/12/2020

6. AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



C.F.C.E.

ANNEXE

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 11/12/2020

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 411 035 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	411 035
Client fact a etablr(4181000000)	411 035
TOTAL	411 035

8.2 - Charges constatées d'avance = 69 191 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	69 191
TOTAL	69 191

8.3 - Charges à payer = 237 407 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	14 770
Fournisseurs fact non parven.:(4081000000)	14 770
Dettes fiscales et sociales :	213 157
Dettes provi. pour conges a payer(4282000000)	24 079
Rtt(4283000000)	13 400
Salaire a payer(4286000000)	86 750
Organismes a payer(4386000000)	24 989
Ch sociales sur cp(4386200000)	12 040
Ch sociale sur rtt(4386300000)	6 700
Charges sociales sur prime(4386600000)	43 375
Etat charge a payer(4486000000)	1 825
Autres dettes :	9 480
Client, avoir a etablr(4198000000)	9 480
TOTAL	237 407

8.4 - Produits constatés d'avance = 65 956 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000000)	65 956
TOTAL	65 956



C.F.C.E.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 11/12/2020

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet BSD CONSEIL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par C.F.C.E.,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 538 655
Chiffre d'affaires hors taxes	2 854 351
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	307 587

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour BSD CONSEIL

Fait à PARIS le 03/12/2020